

Réforme de la filière SPV : réunion des cadres SPV

Intervention de M. Jérôme Cauët,

Président du Conseil d'administration du SDIS de l'Essonne.

Président de ce service public si essentiel pour nos concitoyens, **j'ai conscience de l'engagement au service de la juste cause de la sécurité civile de tous nos volontaires.** Partout dans notre département, associé à notre devise Courage et dévouement, vous donnez, au quotidien, une expression concrète à **notre triptyque républicain Liberté, égalité, fraternité.**

Chaque jour, vous êtes confrontés aux blessures des victimes, mais aussi, et de plus en plus, aux blessures de notre société.

J'ai conscience des enjeux qui aujourd'hui façonnent le paysage du volontariat. Emploi, logement, retraite, indemnités...à travers nos instances, mais aussi à la Conférences nationales de services d'incendie et de secours ou encore à l'association qui gère les prestations fidélisation et reconnaissance. J'entends vos interrogations et sachez-le je défends votre cause.

Cette rencontre permettra d'aborder ensemble ces sujets qui vous tiennent à cœur.

Je l'affirme avec force, ici aujourd'hui, mais aussi au niveau départemental comme à l'échelle nationale : il existe un concept français de sécurité civile. Ce modèle est avant tout caractérisé par le volontariat, qui en fait l'excellence, l'enracinement et les valeurs d'altruisme et générosité. J'entends poursuivre le travail engagé pour sa promotion et son développement.

Le volontariat, c'est la garantie de l'égalité de nos territoires. C'est un maillon essentiel de notre solidarité nationale.

Je suis avec intérêt les travaux du conseil national des sapeurs-pompiers volontaires. Réuni en février dernier au ministère de l'Intérieur sous la présidence de Jean-Paul Bacquet, le CNSPV a poursuivi la déclinaison de l'Engagement pour le Volontariat signé le 11 octobre 2013 au congrès de la Fédération à Chambéry avec trois axes de progrès :

- Le logement, avec une accession, aux logements sociaux, facilité
- Le maillage territorial avec le choix du maintien du maillage territorial dans les politiques d'intégration des CPI au corps départemental conduites par les SDIS

En enfin

- Le service civique avec l'adaptation du service civique en vue de créer un «service citoyen de sécurité civile» tel que demandé par le Président de la République et inscrit dans l'Engagement pour le volontariat.

Je ne veux pas oublier la jeunesse. Nous savons tous ici que sans les sapeurs-pompiers volontaires, notre concept de sécurité civile disparaît. Mais mon ambition va plus loin. Et nous devons réfléchir, ensemble, sur la meilleure manière de sensibiliser les jeunes afin qu'ils rejoignent vos rangs. **Le milieu sapeur-pompier est un véritable creuset républicain pour la jeunesse. Je crois dans votre capacité à faire partager votre engagement, vos valeurs.** Vous êtes une force d'attraction pour les jeunes, une référence pour ceux qui, notamment par le biais du service civique, cherchent à donner un sens à leur vie.

Je veux saluer les quelques 550 jeunes sapeurs-pompiers. Ils sont la relève. Ce sera à eux de prolonger cette belle mission de service public que vous tous ici remplissez. Mais plus globalement, il est primordial de mettre en place des mesures simples destinées à élargir le recrutement et ainsi permettre à un plus grand nombre de vous rejoindre.

Une première réunion, des cadres et officiers volontaires, a déjà été organisée en 2012 ici dans notre belle école départementale. 80 Sapeurs-pompiers volontaires avaient répondu présents.

Aujourd'hui nous voulons aller plus loin, **renforcer le dialogue entre nous**, mettre en lumière le travail de l'Union départementale, que je veux saluer encore ce soir, faire un état des lieux des actions qui ont été menées et vous présenter les points :

- La mise en œuvre du décret du 17 mai 2013 relatif aux SPV
- La réforme de la formation des SPV,
- La feuille de route pour le volontariat,

Vous avez donc du travail, n'hésitez pas à questionner, faire des propositions, des suggestions.